

## ■ Fiche mémo

Cette fiche récapitule les éléments importants relatifs à votre stage au sein du CHRU de Lille. En cas de problème, ne pas hésiter à en faire part à votre maître de stage ou à votre enseignant référent.

Période de stage : .....

Etablissement du CHRU : .....

Service : .....

Maître de stage : .....

Tél. : .....

Enseignant référent : .....

Tél. : .....

Horaires : .....

Toutes ces informations sont détaillées dans votre convention de stage.

Si vous n'êtes pas en sa possession, veuillez contacter l'Espace Métiers Orientation au : **03 20 44 52 03**

## ■ Plan général du CHRU de Lille



# LIVRET D'ACCUEIL STAGIAIRE

[ Filière Administrative  
et Technique ]

## Bienvenue au CHRU de Lille

Vous avez obtenu un accord du CHRU de Lille afin de réaliser un stage au sein de l'un de ses services. Ce stage a pour but une découverte du monde du travail.

Ce livret vous permettra d'obtenir des informations essentielles concernant votre stage. Votre maître de stage est à votre disposition pour toutes informations complémentaires.



Centre Hospitalier Régional  
Universitaire de Lille



### ■ Le CHRU en chiffres

- > 11 hôpitaux, 1 centre de soins dentaires et 1 Centre de Biologie-Pathologie sur 190 hectares
- > 39 pôles d'activité
- > 5 Fédérations organisées autour de plateaux techniques performants
- > 1 Faculté de Médecine, 1 Faculté d'odontologie et une Faculté de pharmacie qui accompagnent la démarche du CHRU de Lille, notamment par le recrutement commun des professionnels de santé.
- > 7 écoles paramédicales (infirmière, aide-soignante, puéricultrice, cadres de santé, infirmier aide-anesthésiste, préparateur en pharmacie, enseignement et soins d'urgence).
- > 1 école médicale (sage femme).
- > 17 équipes de recherche universitaire.
- > 12 791 salariés dont 2 921 médecins, internes en médecine, odontologie et pharmacie, étudiants hospitalier et 9 870 professionnels non médicaux.
- > Près d'1 million de personnes soignées chaque année : 87 220 en hospitalisation et 848 358 venues en consultation.

### ■ Les engagements du CHRU

Le CHRU de Lille s'engage à vous accueillir dans le cadre d'une mission à visée pédagogique et garantit une compatibilité avec vos études ou votre formation.

### ■ Les engagements de votre maître de stage

- > Le maître de stage a la responsabilité d'encadrer et d'organiser votre stage ; il peut solliciter l'intervention d'un tuteur qui vous accompagnera sur le terrain professionnel.
- > Il vous proposera d'effectuer des travaux qui concourent directement à la formation, dispensée par votre école ou organisme de formation.
- > Il s'assure du bon déroulement de votre stage et de votre suivi quotidien en collaboration avec l'équipe.

### ■ Vos engagements

Vous êtes placé sous l'autorité du Directeur Général du CHRU pendant toute la durée de votre stage.

Cela signifie que :

- > Vous êtes soumis aux règles de discipline du CHRU, ainsi qu'aux règles professionnelles du service d'accueil (respect des règles de sécurité, d'hygiène...).

- > En cas de manquement à ces règles, le Directeur Général du CHRU peut mettre fin à votre stage.
- > Vous êtes tenu de respecter une discrétion professionnelle
- > Votre maître de stage est en contact avec votre école ou organisme de formation.

### ■ Responsabilité de votre établissement

Vous êtes sous la responsabilité juridique de votre établissement concernant vos actes dans les locaux du CHRUL.

### ■ Quelques recommandations

- > Veillez à éteindre votre téléphone portable dans les services hospitaliers.
- > Veillez à porter une tenue en adéquation avec votre activité professionnelle.
- > Présentez-vous à l'heure sur le lieu de stage.
- > Anticipez et informez-vous sur le lieu et les horaires du stage des jours à venir.
- > Garantisiez-vous de la mise à jour de vos vaccinations.

En cas d'absence, de retard ou de maladie

- > En cas de retard, prévenir votre maître de stage.
- > En cas d'absence, contacter votre maître de stage ainsi que votre école ou organisme de formation de rattachement.
- > Toute absence devra être justifiée.
- > En cas de maladie, présenter un certificat médical dans les 48 heures à votre maître de stage.

### ■ Vie pratique

- > Accès au CHRU par le Métro direction CHR Calmette et par Bus
- > Restauration : 4 selfs (Hôpital cardiologique, Hôpital Salengro, Institut Gernez Rieux, Les Bateliers).

Vous bénéficiez des tarifs du personnel pendant toute la durée de votre stage.

Pour vous procurer les tickets de self, renseignez-vous auprès de votre maître de stage.